

## ANALYSE DU 09 avril 2012

### LA NOUVELLE RELIGION DE FAURE GNASSINGBE ET DE MGR BARRIGAH : LE PARDON SANS LA PENITENCE

Le Togo est en train de rentrer dans les livres de record dans l'innovation politico-religieuse. La nouvelle alliance politique Rassemblement du peuple Togolais et les Amis de Gilchrist Olympio (RPT/AGO) sont en train de créer et valider une nouvelle religion au Togo. Le paradigme fondateur est mis en cause par le CVU-Togo-Diaspora. Il s'agit du « *pardon sans la pénitence* » comme paradigme fondateur d'une nouvelle religion qui permet de perdurer au pouvoir sans nécessairement avoir les chances d'aller au paradis.

Comment est-ce que le Peuple togolais se laisse-t-il mystifier par un rapport final du CVJR de 300 pages qui parlent de la vérité, de la justice et de la réconciliation sans jamais proposer les conditions réelles de réconciliation au Togo. Est-ce que le rapport final du CVJR ne sert-il pas uniquement à empêcher la justice togolaise de mener ses propres enquêtes, d'ouvrir un procès et éventuellement de procéder aux condamnations ? Si oui, le peuple togolais en est-il conscient ? Certainement ? Mais que faire alors face à de telles injustices sous couvert de la « *vérité, de la justice et de la réconciliation* » ? La réponse se résume à la vigilance : résister à de nouvelles formes d'usurpation du pouvoir par Faure Gnassingbé et son réseau en 2015.

#### 1. 300 PAGES DU CVJR POUR « BLANCHIR » FAURE GNASSINGBE POUR 2015

Le rapport de près de 300 pages de la Commission «Vérité, justice et réconciliation<sup>1</sup>» (CVJR) est le fruit de 22 415 dépositions dont plus de 523 victimes, mais toutes n'ont pas été entendues. Les morts n'avaient pas droit au chapitre. La loi du silence des cimetières oblige. Chacun a tenté de trouver dans ce rapport, sa vérité, sa justice et sa réconciliation. Mais tout ceci n'est pas neutre. Cette collusion entre l'Eglise et l'Etat usurpateur de la vérité des urnes sera à la base de futures crises puisque pour Faure Gnassingbé, il s'agit de gouverner en paix jusqu'en 2015 grâce au « pardon » légitimé par l'Eglise. Le meilleur moyen d'y parvenir est d'endormir le Peuple togolais. Pour se faire, il a besoin de la complicité du monde religieux.

Depuis que le Président Abdoulaye Wade a perdu les élections présidentielles sénégalaises, contrairement à l'avis des « *marabouts* », plus personne ne croit que les Marabouts sont de fins politiciens, encore moins de véritables devins. Alors Faure Gnassingbé a-t-il choisi de s'approprier les concepts nobles que sont la vérité, la justice et la réconciliation? Il a bien évité la face cachée de concepts tels que la pénitence, la démission et l'expiation... Il n'a retenu que la « confession ». Mais « confession sans pénitence » n'est pas confession, c'est une usurpation comme l'usurpation de la vérité des urnes au Togo par le même Faure Gnassingbé. Alors Mgr Barrigah-Bénissan est-il conscient de son rôle devant le Dieu Créateur en permettant à ses 300 pages de transformer la « confession sans pénitence » de Faure Gnassingbé en une nouvelle élection frauduleuse et

<sup>1</sup> Accéder au rapport du CVJR remis à Faure Gnassingbé, le 3 avril 2012 à Lomé, Togo à l'adresse suivante : <<http://cvu-togo-diaspora.org/2012/04/09/rapport-final-de-la-commission-verite-justice-et-reconciliation-cvjr/6209>> et <<http://cvu-togo-diaspora.org/files/2012/04/Rapport-Final-CVJR.pdf>>.

sans vérité des urnes en 2015 ? Tout le peuple togolais doit être témoin de cela et se présenter devant Dieu lorsque Mgr Barrigah-Bénissan demandera à ce même Dieu Créateur de rentrer au Paradis. Tous les morts pour la démocratie togolaise sont déjà en train de témoigner devant le Dieu Créateur. Le témoignage du Peuple togolais pourrait être accablant au point que le Dieu Gouverneur, le même que le Dieu Créateur, exigera alors « *une pénitence sans confession* » ? Est-ce que les deux acolytes que sont Mgr Barrigah-Bénissan et Faure Gnassingbé en sont conscients ? Ils ne pourront pas dire au Dieu Créateur qu'ils n'ont pas été prévenus ! A moins de ne pas croire en Dieu, ce dont tout le monde doute !

## 2. 300 PAGES DU CVJR POUR « BLANCHIR » FAURE GNASSINGBE POUR 2015

Malgré une lecture attentive du rapport final du CVJR, on y trouve les conclusions de dépositions dont certaines faites en catimini et entachées « *d'arrangements à l'amiable* » et une tentative d'empêcher la justice togolaise, celle qui n'est pas aux ordres des groupes ésotériques et de Faure Gnassingbé, de faire ses propres investigations afin de relaxer, condamner et expliquer les violences et crimes politiques au Togo entre 1958 et 2005. Cela ne veut justement pas dire qu'il n'y a pas eu des violations diverses et variées, des falsifications de rapports officiels et des crimes politiques au Togo entre 2005 et aujourd'hui.

Composée de onze religieux, chefs traditionnels et professeurs d'université avec comme Président Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan, la CVJR était chargée de faire la lumière sur les violences politiques au cours de cette période. En remettant son rapport final à Faure Gnassingbé le 3 avril 2012, le Président de la CVJR, Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan, s'est donné bonne conscience devant le Dieu Créateur. Mais il oublie qu'il existe aussi, le même d'ailleurs, un Dieu gouverneur qui utilise la vérité la justice et la réconciliation pour opérer. Sauf que la différence entre le système de Dieu et celui de Mgr Barrigah-Bénissan, est que la vérité et la justice sont synonymes de déposition de protagonistes vivants, souvent sous pression. On se contente de rappeler qu'il y a eu des morts, des handicapés à vie, de nombreux blessés physiquement ou moralement, ceux qui ont été spoliés de leurs biens, etc. Alors que répond Faure Gnassingbé qui a lui-même créé la CVJR (Décret 2009-46/PR) et commandé ce rapport qui ne pouvait le condamner ? Deux propositions dans la mise en œuvre doivent être faciles. Faure Gnassingbé se propose de :

- tout faire « *pour prévenir et empêcher la répétition de ces actes attentatoires à la dignité humaine* » ;
- demander pardon aux Togolais et Togolaises<sup>2</sup>.

Alors, il suffit de promettre de ne plus recommencer et de demander pardon au peuple pour que tout passe aux oubliettes. Avoir le culot de faire coïncider tout ce tapage avec la période de pénitence des chrétiens qu'est la période avant Pâques dans un Togo très pratiquant, c'est donner le pouvoir aux ecclésiastiques de promouvoir l'oubli et le silence à ceux qui fréquentent assidument les lieux de cultes. Soit, mais pour qu'il y ait pardon et réconciliation, il faut aussi une sanction et une pénitence.

## 3. LE « PARDON SANS LA PENITENCE » : UNE TECHNIQUE DU RPT/AGO POUR GARDER LE POUVOIR

---

<sup>2</sup> AFP (2012). « Togo: le Président demande « pardon » pour les violences politiques du passé », in AFP, voir : [http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5gYB9J47AWep\\_NylQx\\_KjlQeXLLoA?docId=CNG.162fa2296842888e468c6f04b5f355b8.b11](http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5gYB9J47AWep_NylQx_KjlQeXLLoA?docId=CNG.162fa2296842888e468c6f04b5f355b8.b11), accédé le 9 mars 2012.

La seule pénitence possible et crédible pour Faure Gnassingbé est qu'il annonce publiquement et sans aucune pression qu'il ne se représentera pas en 2015 au poste de Président de la République du Togo. Car, s'il a réussi le tour de force en 2005 et en 2010 de se retrouver à la tête du Togo sur la base de la contre-vérités des urnes, jamais dénoncé publiquement par le réseaux d'ecclésiastiques dirigeant la CVJR, il peut en 2015 promettre comme il le fait pour la CVJR qu'il ne recommencera jamais, autrement dit qu'il fera tout « pour prévenir et empêcher la répétition de ces actes attentatoires à la dignité humaine » pour reprendre ses propres mots. Mais comment croire quelqu'un qui ne tient pas sa parole dès lors qu'il s'agit de vérité des urnes. Alors s'il n'y a pas de vérité des urnes, comment peut-il y avoir de vérité tout court ?

Peut-être que Mgr Barrigah-Bénissan semble souffrir de la maladie d'Alzheimer, autrement dit, de pertes conjoncturelles de mémoire. En effet, si vous lisez la Bible et plus particulièrement le Nouveau Testament, lequel paraît-il est son livre de chevet, vous y trouverez de nombreuses références à la vérité, à la justice et à la réconciliation. Sauf que ces trois principes ne peuvent conduire au pardon que s'il y a pénitence. La pénitence de Mgr Barrigah-Bénissan, c'est pour ses ouailles, mais pas pour Faure Gnassingbé ni son réseau militaro-civil. Comme trois autres volets de son rapport sont attendus les prochains mois, il faut espérer que les notions de « *pénitence et d'auto-sanction* » y trouveront pleinement leur place.

Mgr Barrigah-Bénissan doit mal lire la Bible car il est en train de devenir complice d'une invention révolutionnaire du RPT/AGO au Togo à savoir « *le Pardon sans la Pénitence* ». Il va falloir en parler au Pape Benoit XVI pour s'assurer s'il ne s'agit pas d'une nouvelle doctrine du Vatican, auquel cas il faut promouvoir Mgr Barrigah-Bénissan en lui faisant quitter le Togo pour Rome où il pourra convaincre ses pairs. Mais s'il s'agit d'une mauvaise lecture de la Bible, il faut alors que le Pape lui-même explique au Dieu Gouverneur que les portes du paradis seront fermées pour Mgr Barrigah-Bénissan, à moins qu'il ne fasse pénitence. Quelle pénitence pour Mgr Barrigah-Bénissan ? Très simple ! Dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité ! Mais c'est quoi la vérité ? Que Faure Gnassingbé a usurpé les élections présidentielles de 2005 et de 2010 et, qu'à ce titre, le peuple togolais est entièrement disposé à lui pardonner son stratagème politique dès lors que tous deux, Mgr Barrigah-Bénissan et Faure Gnassingbé, acceptent de reconnaître les contre-vérités électorales et donc en tirent les conséquences en démissionnant pour le politicien, et en s'occupant exclusivement des affaires du Dieu Créateur pour l'ecclésiastique.

#### 4. RECOMMANDATIONS DU CVU-TOGO-DIASPORA

Après avoir les 300 pages du rapport final de la CVJR, CVU-Togo-Diaspora s'est penché sur les 320 pages du « Livre noir contre l'impunité au Togo » qui traite de la période 13 janvier 1963 et 13 janvier 2010 uniquement des « *47 ans d'assassinats et d'impunité au Togo sous la dictature sanglante du clan des Gnassingbé* ». Cette publication du Parti des Travailleurs du Togo mérite le détour et la comparaison. Assurément, le Gouvernement togolais voulait apporter une réponse officielle à ce livre que tous les Togolais et Togolaises qui se battent pour la vérité des urnes doivent avoir dans leur bibliothèque<sup>3</sup>. C'est à l'aune des informations

<sup>3</sup> Parti des Travailleurs du Togo (2011). *Livre Noir contre l'impunité au Togo : 13 janvier 1963 – 13 janvier 2010. 47 ans d'assassinats et d'impunité au Togo sous la dictature sanglante du clan des Gnassingbé*, éditions Nyamwo : Lomé : 49 avenue de Calais, Nyékonakpoè, Lomé – Togo.

recueillies et mises en perspective avec le rapport final de la CVJR, qu'il faut analyser l'offre de Faure Gnassingbé au peuple togolais.

Faure Gnassingbé a souhaité que les Togolais et Togoises acceptent son pardon. Il a dit en substance : « A toutes les victimes et à tous ceux qui ont souffert de ces violences aveugles qui leur ont causé tant de torts et de blessures, je voudrais sincèrement leur dire pardon au nom de l'Etat togolais, en mon nom personnel et au nom des chefs d'Etat qui ont eu à présider aux destinées de notre pays ».

En mémoire des morts, des blessés, des victimes et des disparus parce qu'ils ou elles ont défendu la « vérité des urnes » LE CVU-TOGO-DIASPORA ne peut accepter le pardon de Faure Gnassingbé, ni celui de Mgr Barrigah-Bénissan qui croit bien faire mais empêche la justice togolaise de faire son travail.

CVU-Togo-Diaspora demande officiellement à Faure Gnassingbé de continuer sa réflexion et aller jusqu'au bout de la logique de pardon en la faisant précéder d'une pénitence en :

- 4.1 donnant le bilan officiel des troubles post-électorales en 2005 comme en 2010 puisque les chiffres sont ceux des organisations non gouvernementales proches du RPT qui ont compté autour de 105 morts alors que l'opposition togolaise a parlé de 811 morts et que les Nations Unies ont pris le juste milieu avec près de 500 morts. La vérité est qu'il y en a bien plus ;
- 4.2 annonçant qu'il ne se représentera pas aux élections présidentielles de 2015 conformément à la constitution togolaise non-transformée ;
- 4.3 instruisant officiellement les services des recensements que les Togolais de la Diaspora doivent être recensés et doivent figurer sur les listes électorales, contrairement à ce qui s'est passé jusqu'à ce jour au lieu de leur demander, en catimini, de participer à des enquêtes sans toutefois les reconnaître officiellement ;
- 4.4 en prenant conscience qu'il est en train de préparer les soubassements d'une scission à terme du Togo si certaines régions refusent d'être sous le joug d'une République de la contre-vérité des urnes ;
- 4.5 en s'interrogeant pourquoi les mots « vérité des urnes » qui ne se trouvent pas dans les 300 pages du rapport final de la CVJR alors que le fondement du problème et de la résolution de la crise politique et socio-économique togolais réside justement dans l'impossibilité pour le RPT/AGO de créer les conditions favorables et transparentes pour l'émergence de la vérité des urnes.



**Dr Yves Ekoué AMAÏZO**  
Coordinateur Général

